



## BULLETIN D'INFORMATION N°2-Octobre 2021

### QUI SOMMES NOUS ?

Nous sommes une Association engagée pour le respect de l'environnement et un développement éco-responsable sur la commune de Buhl.

### NOS ACTIONS :

#### ❖ Le comptage des hirondelles :

En collaboration avec la LPO (Ligue de protection des oiseaux) certains membres de l'association ont participé au recensement des hirondelles sur notre commune.

❖ **Lutte contre les plantes invasives** : essai d'élimination de la renouée du Japon sur la ripisylve du Murbach. Destruction de 15 m<sup>2</sup> de solidage du Canada dans la roselière.

### Calendrier de l'association

❖ **23/10/2021 de 14h00 à 17h00** :

[Découverte des biotopes du Saint Gangolphe et du Lerchenfeld.](#)

Rendez-vous sur le parking de l'ancienne carrière de Buhl à 14H00.

❖ **29/10/2021 à 19H30** :

Assemblées générales extraordinaire et ordinaire au Cercle, rue du 5 Février à Buhl.

### DOSSIER SPECIAL

## « LA PIE GRIÈCHE ÉCORCHEUR DANS LA VALLÉE DU HAUT FLORIVAL : UNE ESPÈCE EN VOIE DE DISPARITION »

### Qu'est ce que la Pie Grièche ?

La Pie grièche écorcheur est un oiseau migrateur qui arrive chez nous début Mai. Fin Août, dès les jeunes en capacité de vol, c'est le départ vers le Kenya, parfois l'Afrique du Sud en passant par la Grèce et la Turquie, puis l'Egypte.

### Où la trouve-t-on ?

C'est l'oiseau des buissons. Son territoire doit contenir des couverts feuillus, denses jusqu'au sol et de préférence épineux, alternant avec des espaces dégagés, en général pourvus d'une végétation herbacée riche en insectes et si possible de quelques surfaces dénudées, le tout dominé par de bons postes de guet.

Nos prairies de vallée, pâturées et/ou fauchées lui conviennent bien avec des piquets de parc, des arbres isolés, des vergers, des haies épineuses à proximité (ronciers ou muriers, aubépines, pruneliers sauvages) le long des ruisseaux ou proches de zones humides : les insectes y sont bien présents.



### De quoi se nourrit-elle ?

Si les guêpes, les frelons et les bourdons sont fréquemment consommés après qu'elle ait détruit le dispositif de piqûre, les abeilles semblent dédaignées.

La Pie grièche écorcheur se nourrit aussi de mouches, d'araignées, de larves, de vers, de campagnols, de mulots, de musaraignes, de lézards, de grenouilles,...

## Où vit-elle ?

Le nid de la Pie grièche est installé à une hauteur de 70 cm à 2 m en général, et le plus souvent à l'intérieur d'un roncier. Jour après jour la femelle dépose 5 à 6 œufs qu'elle couvre volontiers avant d'avoir tout pondu. L'incubation réelle commence avec l'avant dernier ou le dernier œuf et dure 14 à 16 jours. La femelle couve avec une grande assiduité et c'est le mâle qui la nourrit régulièrement.



## Où pouvons-nous la voir dans le haut Florival ?

La particularité des communes de Buhl, Lautenbach et Linthal : six zones Natura 2000 sont présentes sur leurs bans communaux depuis 2011 pour favoriser le développement de la Pie grièche écorcheur, enrayer son déclin, protéger nos paysages et leur diversité.

Malheureusement, les objectifs pris pour la période 2011-2023 sont loin d'être suffisants : si des aides sont prévues pour le maintien d'une agriculture de montagne (la fauche des prairies et le pâturage favorisant la présence de la Pie grièche), les vergers et les ripisylves ont été volontairement oubliés du Document d'objectifs. Aucune consigne de sauvegarde ou de plantations de haies sauvages épineuses n'a été donnée.

Edition trimestrielle. Crédits photos : Eric Revel



Mûrier de « nidification » de la Pie grièche au milieu d'une zone humide de Lautenbach

## Bilan de sa présence dans le haut Florival :

À Lautenbach, un couple niche dans une ronce. La disparition de haies sauvages épineuses le long du ruisseau va devenir un problème pour son maintien. Au Lerchenfeld, la Pie grièche écorcheur niche dans 2 secteurs. À Buhl, la Pie Grièche écorcheur n'a plus été vue dans le Breuel depuis 10 ans au moins : le défaut d'entretien de la haie derrière la maison « Mathias » et le manque de haies sauvages épineuses ouvertes n'en font plus un endroit favorable à son retour.



## Information importante

## URBANISME : DU NOUVEAU !

Avec l'élaboration en cours du Plan local d'urbanisme **intercommunal**, la délimitation et la réglementation des espaces urbanisés, naturels, agricoles, ..., relèvent désormais de la compétence de la COMCOM et non plus exclusivement de celle de la Commune. Celle-ci garde toutefois un droit de proposition mais ses choix en matière d'urbanisme seront soumis aux décisions de l'intercommunalité.

Par ailleurs, la récente loi « Climat et résilience » aura des impacts majeurs sur les projets d'extensions urbaines et la Commune de Buhl a déjà quelques modifications de son PLU en vue, en particulier la remise en cause des orientations de la friche industrielle N.S.C, rue de la Fabrique.

Notre association qui suit déjà de près les effets du PLU buhlois sur notre environnement urbain et naturel va évidemment s'intéresser à ces modifications.

Pour plus d'informations rendez-vous sur : <https://buhl-environnement.com/>